



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 10 JANVIER 2023

### **INAUGURATION DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'ORCET DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE RELANCE.**

Mardi 10 Janvier 2023 à 18h – Tennis Club d'Orcet – Lotissement Le Cellierier – ORCET

La commune d'Orcet inaugure la rénovation de l'éclairage public et de l'éclairage sportif de ses équipements en présence de Dominique GUELON, Maire d'Orcet, et de Sébastien GOUTTEBEL, Président de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63).

#### **Plan France Relance**

Créé en 2020, le Gouvernement a mis en place, dès le début de la crise sanitaire, des mesures inédites de soutien aux entreprises. Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par l'État autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce plan de relance propose des mesures concrètes à destination des particuliers, entreprises, associations, collectivités ou administrations.

Avec un budget de 30 milliards d'euros, le volet de la transition écologique a plusieurs objectifs : accélérer la transition énergétique, favoriser une croissance durable et faire de la France, la première grande économie décarbonée européenne.

Sur le premier axe, une enveloppe de 4 milliards d'euros est allouée à la rénovation énergétique des bâtiments publics permettant le financement, entre autres, de changement de fenêtres, de chaudières, d'isolation, ou encore d'éclairage, dans le but de réduire leurs consommations d'énergie.

Dans le Puy-de-Dôme, de nombreux projets portés par TE63 ont été soutenus financièrement par le plan France Relance pour un montant total de 4,29 M€ d'aides. Ces projets intègrent 2 axes de la Transition Écologique : « Infrastructures et mobilités vertes » et « Rénovation énergétique des bâtiments et équipements publics ».

#### **58 équipements sportifs rénovés dans le Puy-de-Dôme**

Ce programme de rénovation des éclairages sportifs comptabilise 62 équipements répartis sur 42 communes puydômoises et 12 communautés de communes.

Ces rénovations touchent ainsi une large population puydômoise en améliorant significativement la qualité des éclairages de ces espaces sportifs rénovés et contribuent également à l'atteinte des objectifs fixés sur les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Les 62 équipements rénovés, dans le département, sont répartis de la façon suivante :

- 32 terrains de football,
- 3 terrains de rugby,
- 10 terrains de tennis,
- 15 salles multisports,
- Une salle de danse,
- Une salle de judo.

Au total, 58 équipements sportifs ont été réalisés. Quatre projets n'ont finalement pas abouti.

Guidée par la réalisation d'économie d'énergie, cette action de rénovation atteint une économie de l'ordre de 49 % en moyenne et permet la réduction de 70,7 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an<sup>1</sup>.

Ce programme a pu être réalisé grâce au soutien financier du plan France Relance, par le biais de l'Agence Nationale du Sport (ANS), piloté au niveau départemental par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Puy-de-Dôme (SDJES 63). Cette subvention s'élève à 1 million d'euros pour un total de 2,9 millions d'euros de travaux (hors taxes).

## Rénovation de l'éclairage sportif et d'une partie de l'éclairage public

À la suite de l'envoi des diagnostics établis par le service Éclairage Public de Territoire d'Énergie, la commune d'Orcet a opté pour la proposition de rénovation de son éclairage public en LED.

Les travaux ont débuté en 2020 au sein du lotissement Les Queuilles avec la rénovation en LED de 34 points lumineux de type boule, interdits par l'arrêté du 27/12/2018.

Montant total travaux	Financement TE63	Participation commune	Écotaxe (Payée par la commune)
65 568€ HT	32 779€ HT	32 779€ HT	10€
100 %	50%	50%	-

Un autre projet de rénovation de l'éclairage public a été mené en 2021 dans le bourg de la commune. Il comprend la rénovation de 134 points lumineux vétustes en LED. Ainsi, 26% de l'éclairage public de la commune d'Orcet est à présent en LED.

Montant total travaux	Financement TE63	Participation commune	Écotaxe (Payée par la commune)
141 000€ HT	70 468€ HT	70 468€ HT	64€
100 %	50%	50%	-

Par la suite, TE63 a profité de l'opportunité de la subvention du Plan France Relance avec l'Agence Nationale du Sport pour que la commune puisse faire les travaux de rénovation de l'éclairage de ses équipements sportifs.

<sup>1</sup> Source ADEME : 1kWh consommé équivaut à 80g de CO<sub>2</sub> rejeté par an



Le projet global, financé à 34,5% par la subvention de l'ANS, portait ainsi sur la rénovation de l'éclairage sportif de la salle de sport Jean Moulin ainsi que des terrains de football et de tennis.

Ces installations sportives datant des années 1990, les travaux de rénovation de l'éclairage étaient donc nécessaires aux vues de la vétusté des équipements.

Pour la **salle de sport Jean Moulin**, ainsi que les **terrains de football et de tennis**, les travaux, réalisés en 2021, ont porté sur la dépose de 108 projecteurs et la pose de 36 projecteurs LED.

Montant total travaux	Financement TE63	Participation commune	Écotaxe (Payée par la commune)	Subvention ANS Plan France Relance
66 480,29€ HT	21 772,30€ HT	21 772,30€ HT	9,12€	22 935,69€ HT
100 %	32,75%	32,75%	-	34,5%

Le bilan de puissance, effectué à la réception des travaux, a permis de montrer les économies réalisées par la rénovation des éclairages : 16,7 kVA contre 35,6 kVA pour les anciens éclairages, ce qui représente une **économie de 53%** pour un fonctionnement à pleine puissance.

Aussi, la participation de l'ANS au financement de ces travaux a permis à la commune d'obtenir un retour sur investissement<sup>2</sup> de 3,9 ans contre 6 ans sans cette subvention.

## A propos de TE63

Réunissant 464 communes et 14 intercommunalités adhérentes, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est aujourd'hui un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département. Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du département, le syndicat est l'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE). TE63 agit pour la qualité des réseaux d'énergie (électricité, éclairage public et la production d'énergies renouvelables). Au service des territoires et de la transition énergétique, TE63 investit pour le futur avec le développement d'un service public pour la recharge des véhicules électriques et hybrides.

<sup>2</sup> Estimé pour 1000h de fonctionnement et pour 1MWh = 190€ TTC